



RAPPORT ANNUEL

SUR LE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE DE
L'ETABLISSEMENT
ET
SES CONDITIONS MATERIELLES DE FONCTIONNEMENT

Année : 2012/ 2013

Nom de l'établissement : Collège Panchon 33460 ARSAC

Avis du conseil d'administration réuni le : jeudi 26 septembre 2013

DATE : 26 sept. 2013

Nom et signature du chef d'établissement : P. DEL MEDICO

1 – PROBLEMATIQUE

Diagnostic (synthèse globale) et objectifs du projet d'établissement :

A la rentrée 2012, comme les années précédentes, l'établissement scolarisait davantage d'élèves issus de CSP très favorisées et favorisées (37.1%) que la moyenne académique (34.8%). En baisse de 4 points par rapport à 2011, ce chiffre est cependant devenu légèrement inférieur à la moyenne départementale (39.8%). Les conditions de réussite n'en sont pas pour autant profondément modifiées puisque, dans le même temps, l'écart s'est creusé de façon positive en ce qui concerne le nombre d'élèves issus de CSP défavorisées : l'établissement en accueille 24.7% (taux inchangé) contre 29.7% en Gironde (+2%) et 35.1 % dans toute l'académie (+4%).

Stable à 11,1% (contre 11,3% en 2011), le taux d'élèves boursiers accueillis au collège demeure également nettement inférieur à la moyenne académique (23.7%).

Le contexte nous permettant d'atteindre les objectifs retenus dans le contrat triennal qui nous lie avec l'académie de Bordeaux est donc objectivement **favorable**.

• **Objectif 1 : réussite au DNB**

Indicateur n°1 de notre contrat d'objectifs, la valeur cible retenue est de 85%. En baisse en 2012 et 2011, ce taux a augmenté de 6 points en un an pour atteindre 85.3% lors de la session 2013 dépassant même de 0.5% le taux départemental qui est en baisse quand l'établissement augmente sa performance. L'objectif est donc atteint même si au regard des critères de calcul académique le taux attendu pour la dernière session était de 87,4 %. Si cette année, cet objectif semble globalement atteint, on notera cependant la baisse du nombre de mentions obtenues : 58% (contre 70 l'année précédente). On pourrait ainsi dire que la cuvée 2013 a été plus égalitaire que la précédente.

• **Objectif 2 : taux de passage en 2°GT**

Indicateur n°2 de notre contrat d'objectifs, la valeur cible retenue est de 68%. Progressant de 10 points en un an, ce taux de passage a atteint 69.5% l'an dernier. L'évolution a donc été très largement positive et devra se confirmer l'an prochain.

• **Objectif 3 : taux de redoublement tous niveaux**

Indicateur n° 3 de notre contrat d'objectifs, les taux de redoublement en juin 2013 se répartissaient ainsi : 3.9% (niveau 6^{ème}), 1.7% (en 5^{ème}), 2.1% (en 4^{ème}) et 2% (niveau 3^{ème}) se situent dans la fourchette du taux attendu : 2.4 pour 2.5% attendu.

Structures pédagogiques de l'année, explicitation des choix et des contraintes :

A la rentrée 2012, Le collège scolarisait 612 élèves répartis dans 23 divisions (+1 division par rapport à l'année précédente). Confirmant une tendance observée depuis 2008 (+ 84 élèves en 4 ans), cette poussée régulière des effectifs continue d'avoir des conséquences non négligeables pour l'établissement du fait d'un nombre particulièrement important de demi-pensionnaires (plus de 90% de l'effectif total) et de la capacité d'accueil, toujours limitée, du réfectoire. Elle a donc de nouveau fortement pesé sur les emplois du temps des professeurs comme sur les conditions de travail des agents et des assistants d'éducation générant, de fait, des conditions moins favorables sur le plan de la vie scolaire.

➤ **Structures et moyens :**

Classes de 6°	Classes de 5°	Classes de 4°	Classes de 3°
6 divisions 154 élèves 25/26 élèves	6 divisions 166 élèves 27/28 élèves	5 divisions 141 élèves 28/29 élèves	6 divisions 151 élèves 25/26 élèves

La dotation globale pour l'année 2012-2013 était de 672 heures dont 641.4 HP et 30,6 HSA.
Au niveau des personnels, le collège comptait :

- 1 principal, une principale adjointe, une gestionnaire, 2 secrétaires (une d'intendance, l'autre de direction) ;
- 1 CPE, 5,5 postes d'AED dont 1 assistant pédagogique à mi-temps ;
- 40 enseignants dont 4 titulaires sur zone de remplacement, 4 en poste partagé, et 2 contractuels ;
- 1 infirmière (intervenant également sur les écoles du secteur), 1 conseillère d'orientation psychologue présente une seule journée par semaine ;
- 2 ouvriers professionnels (1 cuisine, 1 maintenance), 7 ATTEE, 3 contrats aidés.

La **gestion de ces ressources humaines** a été l'objet de plusieurs faits marquants qui méritent d'être mentionnés dans la mesure où ils ont incontestablement pesé sur le déroulement de l'année scolaire.

Au niveau de la direction et de l'administration de l'établissement :

Après avoir vu se succéder deux personnes sur le poste en une année, l'arrivée d'une nouvelle principale adjointe a permis d'asseoir les bases d'un pilotage de l'établissement plus efficient favorisant notamment l'émergence d'une nouvelle dynamique et de nouvelles pratiques.

En revanche, l'absence prolongée pour maladie de la secrétaire de direction (près de deux mois au total lors du 1^{er} trimestre dont plus de la moitié non remplacée) a considérablement pénalisé l'administration de l'établissement générant, notamment, des difficultés de communication, à l'interne comme à l'externe, et alourdissant la tâche administrative des deux chefs d'établissement, de la gestionnaire et de la secrétaire d'intendance.

Au niveau des personnels enseignants :

3 longues absences ont fortement perturbé le bon déroulement des enseignements : deux en lettres (dont une pour longue maladie et l'autre pour une période supérieure à 3 mois), une en sciences-physique, là encore pour longue maladie. Si, pour cette dernière, le remplacement n'a posé aucun problème grâce à la présence d'un professeur Z.R. rattaché à l'établissement, en lettres, en revanche, la situation s'est avérée beaucoup plus compliquée dans la mesure où plusieurs enseignants, parfois sans expérience, se sont succédés face aux élèves pour suppléer la collègue placée en longue maladie ; dans l'autre cas, l'absence n'a pas pu être couverte pendant plus d'un mois plaçant deux classes de 3^{ème} en réelle difficulté. Des solutions de remplacement de courte durée ont pu exister mais de façon marginale.

Sur l'année, toutes matières et tous motifs confondus, on totalise près de 8% d'heures non assurées dont près de 50% seulement ont pu être remplacées. Cela représente un volume de près de 1000 h non assurées (sur 24 800 h dues pour l'année).

Au niveau de l'équipe des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) :

L'année a été marquée par l'absence de près de 2 mois de l'OP de maintenance. Dans un contexte déjà difficile du fait de locaux « vieillissants », la situation n'est cependant jamais devenue critique grâce au soutien et à la réactivité des services du Conseil Général.

2 – Présentation des choix opérés dans l'organisation pédagogique des enseignements (autonomie de l'établissement)

Une attention particulière a été apportée aux élèves les plus fragiles ; c'est ainsi que dans le souci « d'accompagner **dès la 6^o** le parcours des élèves en difficultés ou à besoins particuliers », l'établissement a reconduit les choix :

- de répartir les 2 heures dévolues à l'AP en 6^o (aide au travail personnel) en français et en mathématiques ;
- d'attribuer une heure quinzaine au niveau 5^{ème} en français pour encourager la pratique de la lecture ;
- d'attribuer une heure quinzaine par élève en mathématiques en 4^o ;
- de permettre au cours du 2^{ème} semestre un soutien en mathématiques aux élèves en difficulté de 3^o ;

Les emplois du temps de 6^o ont, cette année encore, été conçus pour favoriser l'existence d'un créneau d'une heure en fin de journée pour chaque classe permettant à l'assistant pédagogique d'encadrer les élèves volontaires qui souhaitent bénéficier d'une aide aux devoirs à la fin de leur journée avant l'arrivée des bus (27% des élèves de 6^o se sont inscrits à l'accompagnement éducatif). Cette organisation a permis de maintenir l'accès à ce dispositif pour les élèves dont les parents ne peuvent pas venir les récupérer à 17h30.

Outre cette aide au travail conduite par l'assistant pédagogique à mi-temps, il faut ici faire état de l'utilisation des moyens d'accompagnement éducatif alloués par la DSDEN. Ils ont permis d'ouvrir des groupes d'aide aux devoirs encadrés par deux professeurs du collège parfois aidés d'assistants d'éducation. Toujours dans le cadre de l'accompagnement éducatif un travail préparatoire à l'épreuve d'histoire des arts a permis à des élèves de 3^{ème} volontaires de renforcer leurs compétences à l'oral. Enfin des activités culturelles (chant) et sportives (tir à l'arc avec l'association des Archers d'Arsac) et Aïkido (avec une association du Pian-médoc) se sont également déroulées.

Toujours dans l'objectif d'aider à la résorption des difficultés scolaires et s'inscrivant, également, dans les priorités nationales et les objectifs du projet d'établissement, et plus particulièrement de l'axe 3.2 qui vise à «renforcer la pratique d'au moins une langue vivante», le collège a choisi :

- en anglais (LV1), d'attribuer une heure hebdomadaire par élève de 5^o et de 4^o pour permettre la pratique de l'oral en demi-groupe et encourager l'enseignement par compétences ;
- en Espagnol (LV2), d'attribuer, pour les mêmes raisons, une heure hebdomadaire par élève de 4^o.

Par ailleurs, conformément aux choix des années précédentes et avec le dessein de favoriser un meilleur équilibre entre toutes les divisions offrant ainsi une réelle hétérogénéité des groupes (*performances scolaires et origine sociale*) et, de ce fait, une meilleure égalité des chances, le choix de répartir les élèves ayant opté pour l'apprentissage d'une langue ancienne facultative dans un maximum de division a été maintenu :

- **en Latin** : 2h/groupe en 5^o (2 groupes répartis dans 4 divisions) pour 39 élèves ; 3h/groupe en 4^o (2 groupes répartis sur 4 divisions) pour 31 élèves, 3h/groupe en 3^o (2 groupes répartis sur 2 divisions) pour 27 élèves.
- **en Grec** : 3h/groupe en 3^o (2 groupes répartis sur 2 divisions) pour 13 élèves

Poursuivant la même logique, les 20 élèves de 3^{ème} ayant choisi l'option facultative DP3h ont été répartis sur 2 divisions.

Parallèlement à ces choix, et de façon à renforcer l'identité de chaque division, pour permettre une dynamique de groupe favorable à la réussite de tous les élèves, le principe de créer des classes « à thèmes » ou « à projet » a été maintenu *et renforcé* :

- en 6^o, 2 classes regroupant des élèves non nageurs se sont vues proposer 8 séances à la piscine de Blanquefort conformément à l'axe 1 de notre P.E qui prévoit de « ne laisser personne au bord du chemin ». Les déplacements ont été financés grâce à la subvention versée par la communauté des communes Médoc Estuaire tandis que la rémunération en HSE de deux professeurs d'EPS a été financée par le collège sur sa DGH. Enfin, les crédits LOLF ont permis d'assurer la location d'une ligne d'eau ;
- en 6^o et 5^o, 2 classes ont été composées : l'une à dominante « volley-ball », l'autre « hand-ball » en lien avec le projet de l'association sportive. Ces choix favorisent notamment la bonne santé de l'A.S. du collège ; environ un quart des élèves du collège y sont inscrits et obtiennent régulièrement des résultats qui valorisent l'établissement au plan local, départemental et même académique ;
- en 5^o une classe « nature et musique » liée au projet d'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- en 4^o deux classes constituées autour du projet « astronomie ».

Ces deux derniers projets, financés par la DGH de l'établissement, sont rattachés à l'existence de deux ateliers : l'un de pratique instrumentale (2h hebdomadaires d'octobre à juin), l'autre de pratique scientifique en lien avec l'action conduite dans le projet « astronomie » (2h hebdomadaires). Ils sont possibles grâce à un cofinancement de la DAAC (direction de l'action culturelle du rectorat) et du C.G. 33 ; ces ateliers permettent un travail fondé sur la pédagogie par projet ; ils soutiennent l'axe 1.1 du projet d'établissement (et plus particulièrement les actions 3 « développer des actions favorisant l'autonomie ainsi que les compétences » et 4 « promouvoir une éducation culturelle, artistique et scientifique »).

Afin de promouvoir une éducation « culturelle, artistique et scientifique », le collège a choisi de poursuivre son effort budgétaire afin d'encourager les séjours pédagogiques en les développant, si possible, sur un même niveau d'enseignement de telle sorte à permettre à tous les élèves d'en bénéficier au moins une fois au cours de leur scolarité.

Cette année encore, l'objectif n'a pas été totalement atteint puisque sur les 5 classes de 4^{ème}, l'équivalent de 2 d'entre elles ne se sont rien vues proposer. 2 séjours ont ainsi été organisés : l'un, à dominante scientifique et culturelle, au Pic du midi, l'autre, à dominante sportive et culturelle, au Chambon. L'établissement y a contribué sur ses fonds propres à hauteur de

3 – PRINCIPALES ACTIONS ET DISPOSITIFS MIS EN OEUVRE PAR OBJECTIF (2 pages maximum)

Objectif 1 : le taux de réussite du collège au DNB

- Organisation d'une réunion dès le mois de septembre avec les familles de 3^o pour sensibiliser élèves et parents aux enjeux de la classe de 3^o, aux réalités de l'orientation et aux règles d'obtention du DNB ;
- Sensibilisation des parents sur la fragilité des résultats de leur enfant ; dès les premiers conseils de professeurs (à la moitié du 1^{er} trimestre), une lettre est adressée par la direction à chaque parent des enfants les plus « fragiles » ;
- un brevet blanc est organisé au 2^{ème} trimestre avec une simulation de l'obtention du DNB (prise en compte des résultats obtenus et du contrôle continu depuis le début de l'année). Cette simulation permet de repérer les élèves possiblement « recalés » ;
- Un soutien en mathématiques est alors offert au plus fragiles jusqu'à la fin de l'année ;
- Une préparation à l'oral d'histoire des arts est proposée dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Objectif 2 : élever le taux d'accès des élèves de 3^o en 2GT

Outre le travail conduit tout au long de l'année par les professeurs principaux de 3^o, la C.O.P. et l'équipe de direction (entretiens individuels ou avec les familles), plusieurs actions soutiennent cet objectif :

La présentation dès le mois de septembre aux parents de 3^{ème} des enjeux de l'année et notamment de ceux portés par la récente réforme du lycée ; un éclairage particulier est donné aux possibilités offertes par la voie technologique.

La présentation des différentes voies de formation et de l'offre des établissements du secteur faite en classe par la C.O.P. ;

L'organisation en décembre d'une séquence d'observation en entreprise débouchant sur un rapport de stage écrit (avec guide de rédaction) puis la passation d'un oral en « février – mars » auprès d'un jury (composé d'un professeur et d'un personnel de direction, de la COP ou du CPE) à l'occasion duquel le projet de l'élève est abordé ;

La présentation de métiers, tout au long de l'année, pour les élèves volontaires, à raison d'une séance d'information hebdomadaire pendant la pause méridienne (présentation d'un secteur professionnel par un professionnel souvent parent d'élève, en présence d'un personnel de direction du collège ou de la COP.

L'organisation en février-mars d'une soirée d'information des parents afin de présenter l'offre de formation des différents lycées du secteur (dont GT et GTA) suivi d'une rencontre avec les proviseurs de ces lycées ;

En mars la présentation à des élèves de 3^{ème} désignés (élèves dont le projet est encore incertain ou qui hésitent pour une orientation vers la voie professionnelle) par des enseignants de lycée des contenus, débouchés et exigences des filières technologiques parfois méconnues notamment celles des lycées ST Louis de Bordeaux (STL), Pauillac (STG et STI) LEGTA (EATC) Lycée des Métiers de Blanquefort (STI génie Civil) ;

L'organisation d'une rencontre « de pairs à pairs » avec l'accueil en avril-mai d'anciens élèves du collège actuellement en 1^{ère} ou terminale GT au lycée O.Redon de Pauillac.

L'organisation d'une visite d'élèves de l'option de découverte professionnelle au lycée Odilon Redon de Pauillac ;

La formation continue des professeurs principaux de 3^{ème} invités à découvrir les offres des établissements du (et hors) secteur ;

L'organisation au 2^{ème} trimestre d'entretiens individuels d'orientation avec le professeur principal et la conseillère d'orientation.

L'information écrite, et en ligne, des parents sur les procédures et le calendrier de l'orientation et de l'affectation.

Objectif 3 : maintenir le taux de redoublement tous niveaux entre 2 et 5%

Généralement atteint cet objectif fait l'objet d'un rappel régulier notamment lors des conseils de classe et du dialogue avec les familles. Les résultats obtenus attestent d'une évolution progressive des mentalités désormais partagée par une grande majorité des parents et des professeurs, admettant ainsi qu'à quelques rares exceptions le redoublement n'est que très faiblement profitable aux élèves. L'attention apportée à la mise en place des PPRE passerelle en classe de 6^{ème} traduit également les efforts constants menés au sein du collège pour remédier aux difficultés rencontrées par les élèves.

Masse salariale annuelle pour info
2 651 088 € (janvier 2012)

Ressources ouvertes pour l'année

Moyens horaires :

Heures postes	HSA	HSE projet ou autres	Total de la DGH
641,4	30,6	130 + 308	648,5

Moyens financiers :

Crédits globalisés votés par le conseil d'administration

Action annuelle du projet	Fonds sociaux	Autres...	Total ouvert
700	2000	9772	12472

Ressources effectivement mobilisées (Peuvent être supérieures ou inférieures aux ressources ouvertes)

Total utilisé	HSE projet ou autres	HSA	Heures postes
648,5	130 + 308	30,6	641,4

Total utilisé	Autres...	Fonds sociaux	Action annuelle du projet
12172	9772	2000	400

Autres crédits d'Etat

Autres crédits dans le cadre du Projet établissement (école ouverte, CESC, fonds d'incitation...)	Total ouvert

Total utilisé	Autres crédits dans le cadre du Projet établissement (école ouverte, CESC, fonds d'incitation...)

Ressources propres de l'établissement affectées au financement d'actions

Prélèvement sur fonds de réserve	TA, OC...	Autres reliquats	Total ouvert
		2066	2066

Total utilisé	Autres reliquats	TA, OC ...	Prélèvement sur fonds de réserve
2066	2066		

Subventions spécifiques des collectivités territoriales

Financement de projets en complément des crédits globalisés	Total ouvert
Subvention CG 33	700

Total utilisé	Financement de projets en complément des crédits globalisés
950	Subvention CG 33 (dont reliquat)

Cofinancements

Crédits versés à l'établissement	Financement direct des prestataires	Total ouvert
400 (maire de margaux)		400

Total utilisé	Financement direct des prestataires	Crédits versés à l'établissement
400		400 (maire de margaux)

Autres contributions

FSE, maison des lycéens, fédérations, dons...	Total ouvert
FSE : 1620 (séjours) ; 760 (PSC1 et EEDD) A.P. (parents d'élèves) : 1 000 (PSC1)	3380

Total utilisé	FSE, maison des lycéens, fédérations, dons...
3380	FSE : 1620 (séjours) ; 760 (PSC1 et EEDD) A.P. (parents d'élèves) : 1 000 (PSC1)

<i>Pour information, stages ou actions de formation continue des personnels financés par l'académie ou autres : Enseigner les langues vivantes par compétences, Argos et outils d'évaluation par compétences, blogs et journaux en ligne, harcèlement, web classeur...</i>	nombre de jours	nombre de personnes
	5	55

4 – EVALUATION DES OBJECTIFS

Effets attendus

1. Le taux de réussite du collège au DNB atteint 85%

2 : élever le taux d'accès des élèves de 3^e en 2GT :
Atteindre 65%

3. maintenir le taux de redoublement tous niveaux
entre 2 et 5%

Résultats constatés

▶ 85.3%

▶ 69,5%

▶ 2 ,4 %

Degré d'atteinte des objectifs

- 1. Taux de réussite au DNB** : 85.3% dont 58% de mentions. L'établissement atteint pour la première fois l'objectif fixé.

Une analyse plus détaillée des résultats montre un contrôle continu plutôt favorable aux élèves (sauf en mathématiques) cependant, on doit souligner, cette année encore, l'écart constaté avec les résultats lors du brevet blanc organisé en avril par les professeurs du collège. Il est de près de 24 points (!) et nécessitera qu'une réflexion s'engage sur ce thème. Il convient notamment d'assurer que cet examen blanc ne se transforme pas en épreuve d'entrée en 2^{nde}. Enfin, il convient de saluer la progression du nombre d'élèves défavorisés qui ont obtenu le brevet en 2013 : + 15% par rapport à l'année précédente alors que ce taux est en chute de 4 points au niveau départemental. Le collège

- 2. Taux d'accès en 2^oGT** : en 2013, le taux d'orientation en 2^oGT est de 69 ,5%. Il est très nettement supérieur aux taux atteints au cours des précédentes années (à l'exception, notable, de l'année 2010 où il s'était situé à 65%). L'année qui s'annonce devra permettre de confirmer ces bons résultats.

- 3. Taux de redoublement tous niveaux** : Notre taux de redoublement, tous niveaux confondus, a atteint 2,4% en juin 2013. Il se situe depuis plusieurs années dans la fourchette inférieure du taux académique prévu.

CONTRAT D'OBJECTIFS signé par M. le Recteur le 21 septembre 2011 pour une durée de 3 ans.

Suivi des indicateurs :

Indicateurs	Situation 2010	Objectif 2014	Situation à la date du 30 juin 2013
<i>Taux de réussite au DNB</i>	83,2%	85%	85.3%
<i>Taux de passage en 2GT</i>	65%	68%	69.5%
<i>Taux de redoublement tous niveaux</i>	2,2%	2.5%	2,4%

5 – ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Accompagnement pédagogique réalisé par les corps d'inspection et les conseillers techniques (pré-rentrée, réunions spécifiques, visites d'inspection...) :

- Visites d'inspections : en lettres (1 professeur contractuel, 2 titulaires) suivie d'une rencontre avec l'équipe disciplinaire et sciences-physiques (2 professeurs).
- Stages et réunion spécifiques : en *langues vivantes sur l'enseignement par compétences* ; en E.P.S sur le thème « Situations d'apprentissage et d'évaluation dans les quatre compétences du programme d'EPS collège » ; en *lettres*, sur « Le film documentaire » ; en *SVT (stage ZAP)* ; en *histoire et géographie (sur les nouveaux programmes de 3^{ème})* ; en *mathématiques sur la différenciation pédagogique...*
- Stages d'établissement (politique de l'E.P.L.E) :
 - o 2 sur le thème des nouvelles technologies : l'un consacré à l'utilisation d'outils numériques pour favoriser l'évaluation des compétences, l'autre sur la mise en place de Blogs et de journaux en ligne au sein d'un établissement.
 - o 1 sur l'utilisation du web classeur destiné à permettre un meilleur accompagnement des parcours personnels d'orientation grâce aux nouvelles technologies.
 - o 1 formation interne de l'ensemble des professeurs sur le harcèlement pilotée par l'équipe de direction.

6 – REGULATION ET PERSPECTIVES

Ajustements ou modifications à apporter au cours des prochaines phases :

Répondre, par l'intermédiaire du plan de formation des personnels, aux besoins des équipes notamment en matière d'utilisation des ressources et des outils numériques.

Adapter les pratiques pédagogiques et réguler les projets à l'œuvre avec l'appui du conseil pédagogique et celui des corps d'inspection.

Modification éventuelle des axes du projet d'établissement

Le projet d'Etablissement a été adopté pour la période 2011-2015 ; sa réécriture ne doit, a priori pas, intervenir avant l'année 2014-2015.

Le contrat d'objectifs a été validé pour la période 2011 – 2014 ; il devra faire l'objet d'une redéfinition de ses critères et objectifs en vue de la période 2014 - 2017.

Priorités retenues pour l'année suivante :

Au cours de l'année 2013-2014, l'accent sera mis sur les priorités suivantes :

- La préparation de la mise en place du conseil école – collège à la rentrée 2014 et la consolidation des actions de liaison écoles-collège (temps de rencontre institutionnel, modalités de mise en place des PPRE passerelle, liens entre élèves du collège et ceux de CM2 (cross, nouvelles technologies...)) ;
- La généralisation des PPRE à tous les niveaux pour venir en aide aux élèves les plus en difficulté ;
- Le développement l'ouverture internationale de l'établissement (mise en place d'un projet Comenius, développement de l'e-twinning) ;
- La poursuite de l'actualisation du PDMF ;
- Les modalités internes de mise en œuvre du remplacement de courte durée ;
- La pérennisation du projet EEDD et la poursuite de la formation des nouveaux élèves de 6^{ème} aux gestes éco-citoyens ;